

Michel BONIFAY

Ingénieur I.P.F. Bâtiment et Génie civil
Diplômé I.A.E. et I.C.H.
Expert près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

**M C L Avocats
Avocats Associés**

A l'attention de Me Jorge MENDES CONSTANTE

27, boulevard Charles Moretti
Immeuble Le Vénitien
13014 - MARSEILLE

Marseille, le 16 Mars 2011

AFFAIRE : COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE
MÉTROPOLE c / STÉ EVERE SAS
Incinérateur de Fos-sur-Mer
DOSSIER : N° 0908347-0 – Ordonnance en date du 07/12/09
Instance : T.A. MARSEILLE
Magistrat : M. B. LUKASZEWICZ – Juge des référés

V/Réf. : CUMPM c / EVERE SAS n° 094-09
N/Réf. : TA.171.a-MB.pr.11/1603.1

Maître,

Nous revenons vers vous dans l'affaire référencée ci-dessus.

Vous n'êtes pas sans ignorer qu'en date du 25/02/11 nous avons accordé à votre Cliente, suite à sa demande, les délais suivants :

- **Le 15/03/11 : Dire en réponse à notre Note de synthèse N° 4 du 30/10/10.**
- **Le 31/03/11 : Dire en réponse au Dire N° 9 du Cabinet LANDWELL & Associés du 12/01/11,**

et ce après plusieurs reports antérieurs.

Ces dires étant purement techniques, nous demandons qu'ils nous parviennent en date du 31/03/11, ce qui laisse au Service juridique de CUMPM cinq mois pour répondre à notre Note de Synthèse N° 4 et deux mois et demi pour répondre au Dire N° 9 du Cabinet LANDWELL.

Vous comprendrez que ces reports successifs ne sont pas acceptables pour le bon déroulement de notre mission ; aussi nous vous demandons de prendre toutes dispositions pour que votre dire accompagné des documents techniques établis par CUMPM nous parvienne d'ici le 31 Mars prochain.

Dans l'attente,

nous vous prions de croire, Maître, à l'assurance de nos sentiments très distingués.


L'Expert,
MICHEL BONIFAY

DIFFUSION :

Date	Courrier				Destinataires		En copie :
	NP	Ann	ES	RAR	PARTIES	CONSEILS	
16/03/11	1		1		C.U.M.P.M.	> M C L Avocats – Me Jorge MENDES CONSTANTE 27, bd Charles Moretti – Imm. Le Vénitien 75005 PARIS	
16/03/11	1		1		Sté EVERE SAS	> Me Michèle ANAHORY-ZIRAH Cabinet LANDWELL & Associés 650, rue Henri Becquerel - 34000 MONTPELLIER	X